



LES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISSE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU PERE PEDRO SUISSE » (LAPPS) le 31 mars 2022

Présent.e.s : Caroline Marti Bertolaso, Valérie Fischer, Nuria Nicolet Aebischer, Barbara Millot

Excusé.e.s : Alain Chabloz, Isabelle Steiner-Grob, Michel Chevallay, Christine Cook, Jean-Michel Marti, Michel Marti, Richard Morath, Hélène Nicolet, Christine Estoppey, Lilou Bertolaso, Fanchette Kunz

La séance est ouverte à 19h30

Sujets traités :

1. Validation du PV de l'AG 2021 : Le PV est validé.

2. Présentation du rapport d'activité du comité pour l'année 2021

- Nous avons réalisé des dossiers pour des recherches de dons auprès de la Ville de Genève et des communes de Lancy, Onex, Carouge, ainsi que Meyrin. Lancy et Carouge ont décliné notre sollicitation. Onex a versé 3'000 francs et la Ville de Genève a versé 18'000 francs (CHF 54'000 au total, en trois tranches, renouvelables sur 3 ans). Meyrin n'a pas donné suite en 2021, cependant nous avons été recontactées par la Commune en vue d'un don éventuel en 2022.

- Nous avons soutenu l'association Jatur a raison de 1200 francs pour l'achat de 20 kits solaires.

- En raison de la situation sanitaire, aucune manifestation n'a pu être organisée.

- Nous avons toujours des membres qui versent des dons mensuellement. Cette année, nous avons aussi reçu des dons uniques, ainsi que des montants élevés provenant de personnes privées et de sociétés.

- Notre association a pu verser la somme CHF 102'200.- à Akamasoa pendant l'année 2021. Ce montant comprend la construction de 10 maisons à raison de (90'000.-) et d'un soutien lié à la pandémie mondiale du Covid-19.

- Fin 2021, nous comptons 150 membres et/ou donateurs.trices.

- Il nous reste un stock de cahiers, de calepins et de cartes de vœux.

3. Présentation des comptes 2021 : Voir le document annexé en page 4.

4. Rapport des vérificateur,trice,s de comptes

Les comptes sont vérifiés par Mme Caroline Marti Bertolaso et Monsieur Michel Marti.
(Voir rapport annexé en page 5).

Pour l'année comptable 2022, Madame Caroline Marti et Monsieur Michel Marti sont volontaires pour reconduire leur mandat de vérification. L'assemblée les élit à l'unanimité. Remerciements pour leur travail.

Le rapport d'activités, les comptes 2021 et le rapport des vérificateur,trice,s des comptes sont approuvés à l'unanimité. Le comité les remercie pour leur travail.

5. Election du Comité pour 2022

Le comité se représente pour l'année 2022. Le comité est réélu dans sa composition actuelle.

6. Projets 2022

Suite aux perturbations climatiques (sécheresse et cyclones) et à la pandémie liée au Covid, la situation générale s'est fortement détériorée à Madagascar au cours des derniers mois. Par conséquent, nous poursuivons notre soutien à Akamasoa de manière générale tout en maintenant en priorité le projet de construction de maisons, selon les besoins prioritaires sur place.

Discussion sur les événements qui ont été organisés par la LAPPS depuis la création de l'Association. Différentes idées sont partagées pour la mise en place d'événements ultérieurs : concerts, ciné-transat, thé dansant. Le Comité dispose de suffisamment de ressources et de connaissances pour accompagner un événement d'un repas simple, d'une collation, d'un bar ou autre service qui permettrait une vente au bénéfice de l'association.

7. Budget 2022

CHARGES		PRODUITS	
Frais compte postal	200.-	Solde au 1.01.2020	4022.74
Frais administratifs	200.-	Cotisations	600.--
Frais engagés pour les manifestations	1'000.-	Dons privés	22'277.26.--
Projet «aide d'urgence»	12'000.-	Recettes manifestations	1'500.--
Projet « 5 construction de maisons »	45'000.-	Recherche de fonds auprès des Communes	30'000.--
Total	58'400.-	Total	58'400.--

8. Divers

Rappel : la cotisation s'élève toujours à CHF 15.- et la cotisation de soutien à CHF 30.-.

Avec chaque appel à cotisation, il est prévu de rappeler aux membres de bien spécifier lors du versement s'il s'agit d'un don et/ou une cotisation, ceci pour clarifier la tenue de la comptabilité.

Changement des BV :

A partir du 30 septembre 2022, les bulletins de versement rouges et orange ne pourront plus être utilisés pour effectuer des paiements. Nous effectuons les démarches nécessaires et reviendrons vers les membres de l'association avec les informations complémentaires.

Clôture de la séance à 20:30.

Pour le comité :
Barbara Millot, Valérie Fischer et Nuria Nicolet Aebischer



LES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISSE

COMPTES DE PERTES ET PROFITS POUR L'EXERCICE 2021

CHARGES

Frais compte postal	Fr. 183.--
Frais administratifs (hébergement du site)	Fr. 172.33
Frais d'investissement et conditionnement pour la vente	<u>Fr. 0.00</u>
Total des charges	Fr. 355.33

PRODUITS

Cotisations	Fr. 585.00
Dons privés	Fr. 84'028.07
Ventes	Fr. 58.00
Recettes manifestations (lié à la situation sanitaire)	Fr. 0.00
Subvention Ville de Genève	Fr. 18'000.00
Subvention Ville d'Onex	<u>Fr. 3'000.00</u>
Total des produits	Fr.105'671.07

Résultat de l'exercice : **Fr.105'315.74**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF :

Compte postal	<u>Fr. 4'022.74</u>
Total de l'actif	Fr. 4'022.74

PASSIF :

Capital	<u>Fr. 4'022.74</u>
Total du passif	Fr. 4'022.74

MOUVEMENT DU COMPTE CAPITAL

Solde Capital au 1 ^{er} janvier 2021	Fr. 907.00
A ajouter :	
Résultat de l'exercice 2021	Fr. 105'315.74
A déduire :	
Virements à Akamasoa	<u>Fr. 102'200.00</u>
Solde Capital au 31 décembre 2021	Fr. 4'022.74

MARTI BERTOLASO Caroline
12 chemin de Vers
1228 Plan-les-Ouates

MARTI Michel
30 chemin Sur le Beau
1213 Onex

**ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2022 DE
L'ASSOCIATION DES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISS (LAPPS)**

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2021.

Nous soussignés attestons en qualité de vérificateurs désignés avoir examiné la comptabilité et les comptes annuels au 31 décembre 2021 de l'ASSOCIATION DES AMIS DU PÈRE PEDRE SUISS (LAPPS), sise à Onex, canton de Genève.

La comptabilité a été tenue par la trésorière de l'Association, Madame Nuria NICOLET – AEBISCHER.

Lors de la révision des comptes, tant la trésorière que le comité de l'Association se sont tenus à notre entière disposition pour répondre à toutes nos interrogations et pour nous présenter les pièces justificatives souhaitées.

Nous avons tout particulièrement apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives et la présentation et bonne tenue des comptes.

Nous avons constaté :

- que le comité de l'association est responsable de l'application intégrale des statuts de l'Association pour les cotisations et les dons reçus et versés à l'œuvre du Père PEDRO – AKAMASOA,
- que le bilan et le comptes de profits et pertes concordent avec la comptabilité,
- que la comptabilité a été régulièrement tenue par Madame Nuria NICOLET-AEBISCHER,
- que la somme de CHF 102'200,00 a été versée à AKAMASOA,
- que le solde de l'exercice 2021 de l'ASSOCIATION DES AMIS DU PÈRE PEDRO SUISS (LAPPS) se monte à CHF 4022,74,
- que le résultat de l'exercice 2021 se monte à CHF 105'315,74.

Selon notre appréciation, nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au Comité.

Les vérificateurs aux comptes :

Caroline MARTI BERTOLASO



Ainsi fait à Genève, le 31 mars 2022

Michel MARTI

